



13 M \$ pour la protection des milieux naturels du sud du Québec Le RNCREQ se réjouit de cette action concrète

Montréal, le 23 septembre 2020 – Le Regroupement national des conseils régionaux de l'environnement (RNCREQ) accueille avec satisfaction l'octroi de 13 125 000 \$ à Conservation de la nature Canada (CNC) pour la réalisation du Projet de partenariat pour les milieux naturels (PPMN), annoncé la semaine dernière par le ministre de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques, Benoit Charrette.

Un engagement concret pour atteindre les cibles

L'annonce de ce programme est une action concrète dans l'engagement gouvernemental d'investir 50 millions \$ dans le développement du réseau d'aires protégées au Québec et ainsi de s'approcher des objectifs de protection de 17 % du territoire québécois. « À l'heure où l'étalement urbain et l'expansion de nos activités humaines transforment irrémédiablement le territoire, ce financement pour accélérer la cadence de protection des milieux est nécessaire. », affirme Marc Bureau, président du RNCREQ.

La poursuite de ce financement est une excellente nouvelle, particulièrement pour le sud du Québec, où se concentre la majeure partie de la population, qui dispose de milieux naturels exceptionnels et abrite une biodiversité très riche. « La protection des milieux naturels dans le sud du Québec, une région densément peuplée, est primordiale pour assurer la sauvegarde de forêts, de milieux humides et de rivières qui assurent la survie d'un grand nombre d'espèces en situation précaire », poursuit Marc Bureau.

Presque entièrement en terre privée, le sud du Québec a besoin de stratégies diversifiées pour arriver à connecter ses derniers grands territoires forestiers et ses milieux humides. Ce financement qui vise principalement l'acquisition de territoire, mais également l'acquisition de connaissances et l'accompagnement des citoyen.ne.s et des municipalités, aura un impact majeur sur les efforts de conservation des organismes concernés.

La conservation est un outil primordial

Les milieux naturels jouent un rôle essentiel dans la lutte contre les changements climatiques. Ils absorberaient jusqu'à 29 % des émissions de gaz à effet de serre issues des activités humaines. Outre ce bienfait invisible mais particulièrement utile, les milieux naturels offrent une grande variété de services écologiques, notamment la régulation du climat, la purification de l'eau et de l'air, l'approvisionnement en ressources et nourriture, l'atténuation des impacts des changements climatiques et la diminution du risque d'inondation.

Favoriser la collaboration entre les acteurs pour faire progresser la conservation

Le RNCREQ souligne la contribution et la collaboration des acteurs de la conservation, dont les efforts font progresser la protection des milieux naturels. Ils permettent d'élargir les connaissances sur nos écosystèmes, de sensibiliser les citoyen.ne.s, les acteurs économiques, les élu.e.s et les professionnel.le.s municipaux aux innombrables bénéfices des milieux naturels, et d'assurer la protection des territoires les plus importants pour le maintien de la biodiversité et de notre équilibre écologique.

À propos du RNCREQ

Le Regroupement national des conseils régionaux de l'environnement du Québec est un réseau d'acteurs engagés dans la protection de l'environnement et dans la promotion du développement durable sur l'ensemble du territoire québécois. Les seize conseils régionaux de l'environnement (CRE) interviennent à l'échelle de chacune des régions administratives du Québec et visent à favoriser l'intégration des préoccupations environnementales dans les processus de développement régional.

Renseignements

Isabelle Poyau | 514 861-7022 poste 3525 | isabelle.poyau@rncreq.org